L'espace européen de l'éducation: une approche globale commune

2020/2243(INI) - 18/10/2021 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de la culture et de l'éducation a adopté un rapport d'initiative de Michaela ŠOJDROVÁ (PPE, CZ) sur l'Espace européen de l'éducation : une approche holistique partagée.

Nécessité d'un espace européen de l'éducation (EEE)

Le droit à une éducation, une formation et un apprentissage tout au long de la vie de qualité et inclusifs est proclamé dans le socle européen des droits sociaux comme principe primordial. En outre, les députés ont affirmé que l'éducation et la culture sont essentielles à la promotion et au bien-être personnels et sociaux, à la promotion de la citoyenneté européenne, à la création d'emplois et à la compétitivité et à la résilience de l'UE à l'échelle mondiale. Ils ont souligné que l'EEE est une occasion unique d'obtenir une valeur ajoutée européenne grâce à des programmes de mobilité tels qu'Erasmus+ et le Corps européen de solidarité, avec lesquels de nouvelles synergies doivent être favorisées.

Un cadre stratégique d'ici 2030 assorti d'une gouvernance efficace

Les députés ont appelé la Commission et les États membres à **établir, d'ici la fin 2022, un cadre stratégique concret pour l'EEE à l'horizon 2030** et à s'engager sur le type de participation requis des États membres et des autres niveaux de gouvernement, y compris les autorités locales et régionales, ainsi que des institutions de l'UE, et à concevoir des dispositifs efficaces de gouvernance à plusieurs niveaux qui respectent le principe de subsidiarité, tout en visant à générer une valeur ajoutée européenne.

Prenant note des différentes approches sur l'EEE, qui expriment un souhait commun de donner un nouvel élan au projet européen, les députés ont souligné la **nécessité d'une plus grande collaboration en matière d'éducation à travers l'Europe et au-delà**, afin de développer des approches communes et des solutions aux défis communs.

Si les efforts de la Commission pour favoriser un EEE sont appréciés, **une approche plus globale** nécessitant une coopération et une coordination significatives entre tous les acteurs est souhaitée. Le rapport met en garde contre le fait que les propositions de la Commission restent principalement une ébauche stratégique plutôt qu'une feuille de route politique concrète. À cet égard, les députés ont suggéré l'établissement de priorités claires à moyen et long terme, avec des objectifs réalisables et des délais pour les actions qui devraient être adoptées.

En outre, le rapport a souligné l'urgence d'élaborer une stratégie de mise en œuvre commune et une feuille de route incluant les institutions de l'UE, les États membres et toutes les parties prenantes concernées, y compris les autorités locales et régionales et la société civile, et définissant leurs responsabilités et opportunités respectives.

Priorités stratégiques communes et objectifs au niveau de l'UE

Toutes les institutions de l'UE et tous les États membres sont appelés à s'entendre sur la même vision, les mêmes priorités, les mêmes objectifs et les mêmes critères de référence concernant l'EEE.

Les députés ont souligné l'importance d'établir **la liberté académique et l'autonomie pédagogique** comme principes fondamentaux de l'EEE. Ils ont insisté sur l'importance d'améliorer les conditions de

travail et sur la nécessité de rémunérer les enseignants et les éducateurs de manière adéquate. En vue de renforcer la dimension européenne de l'éducation et d'améliorer la formation des enseignants, les députés soutiennent la création d'un **cadre commun pour l'élaboration et le développement des qualifications des enseignants** dans les États membres.

Le rapport soutient également l'initiative de la Commission visant à créer des académies de l' enseignement et suggèrent que ces dernières soient baptisées «**académies des enseignants Comenius**». L'histoire et le patrimoine culturel européens devraient être enseignés et un cadre commun sur l'éducation à la citoyenneté avec une dimension européenne devrait être développé selon les députés.

En outre, le rapport appelle à un système commun de reconnaissance, de validation et de certification des compétences, qualifications et titres numériques, afin de réduire les écarts de compétences numériques en Europe.

Les États membres et la Commission devraient fournir le financement requis pour l'établissement, la mise en œuvre et le développement de l'EEE et la mise en place d'un **instrument financier dédié** dans le cadre financier pluriannuel 2028-2034 en vue de développer davantage l'EEE et de faciliter la reconnaissance mutuelle des qualifications. Le rapport a réitéré son appel à allouer **au moins 10%** des budgets nationaux de relance et de résilience à l'éducation, y compris l'éducation numérique.

Mesures sectorielles

Le rapport souligne l'importance de l'apprentissage des langues étrangères, et de l'anglais en particulier. La recherche et l'innovation devraient être encouragées dans l'éducation, ainsi que l'étude des technologies de pointe telles que **l'intelligence artificielle** (IA) et la robotique.

Concernant la formation professionnelle, le rapport appelle à la création d'un statut européen de l'apprenti.

Les députés ont demandé que l'écart entre les sexes soit comblé dans l'éducation, y compris dans l'enseignement et les carrières dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie, des arts et des mathématiques (STEAM).